



K O I N Ō N I A

...ensemble en chemin

CONFERENCE DES ASSISTANTS SPIRITUELS GENERAUX OFS-JEFRA

2018 - 1

Année 25

n. 97

« COMME TU M'AS ENVOYÉ DANS LE MONDE,
MOI AUSSI JE LES AI ENVOYÉS DANS LE MONDE » (Jn 17, 18)

40 ans après *Seraphicus Patriarcha*

LA FAMILLE COMME VOCATION ET MISSION

Fr. Alfred Parambakathu OFMConv

Introduction générale

Cette année, les Franciscains Séculiers commémorent dans le monde entier le 40ème anniversaire de la promulgation de leur Règle actuelle par le Pape Paul VI avec la lettre apostolique "SeraphicusPatriarcha" datée du 24 juin 1978. À cette occasion le XV Chapitre Général de l'OFS récemment conclu (à Rome, au Seraphicum, les 4-11 novembre 2017) a invité tous ses membres à réfléchir sur l'application de cette Règle et comment elle doit être vécue dans des situations concrètes. La Conférence des Assistants Spirituels généraux (CAS), à la lumière du thème du Chapitre Général, "Comme Tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde" (Jn 17,18), a décidé de consacrer le Koinonia de cette année à quatre sujets liés entre eux :

- **Koinonia 2018-1 : "La famille comme vocation et mission"** – Fr. Alfred Parambakathu, OFMConv.
- **Koinonia 2018-2 : "Le travail comme vocation et mission"** – Fr. Francis Dor, OFM Cap.
- **Koinonia 2018-3 : "La "conversion écologique" comme vocation et mission"** - Fr. Pedro Zitha, OFM.
- **Koinonia 2018-4 : "L'engagement des Franciscains Séculiers dans la Politique"** - Fr. Amando Trujillo Cano, TOR.

1. La Famille comme vocation et mission

La famille est souvent appelée la cellule première de la société humaine. Dans la terminologie chrétienne, elle est appelée *église domestique* (CEC 2204). Par cette présente étude nous voulons regarder la vie familiale comme une vocation et une mission à la lumière de la Règle et des Constitutions de l'Ordre Franciscain Séculier et de la lettre Encyclique *Amoris Laetitia*¹.

¹ L'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (la Joie de l'Amour), est le résultat de la réflexion priante du Pape François sur les discussions et les résultats de deux synodes d'évêques tenus à Rome en octobre 2014 et en octobre 2015 sur le

Un des grands défis auxquels nous faisons face ces dernières années dans les sociétés laïcisées est la tentative de changer les lois qui, au cours de milliers d'années, ont reconnu le plan de Dieu sur le mariage et la famille comme fondé sur l'ordre créé, constituant ainsi le patrimoine commun de l'humanité gouverné selon la loi naturelle. Cette compréhension est confirmée dès le début de la Bible : "*Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme. Dieu les bénit, et leur dit : "Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la"* (Gn 1, 27-28). Et nous continuons : "*A cause de cela, l'homme quittera son père et mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un*" (Gn 2, 24). Le fait que la Bible soit pleine d'histoires de familles se voit de sa toute première page, avec l'apparition de la famille d'Adam et Ève, à sa toute dernière page, où nous avons le banquet des noces de l'Épouse et de l'Agneau².

Dans le monde d'aujourd'hui, où le cadre du discours public se concentre trop souvent sur les droits et la liberté de l'individu, l'Église catholique regarde l'individu comme un membre d'une famille et la famille par rapport à la société³. L'Église dans les temps modernes soulignait toujours le fait que la famille est l'endroit où notre foi catholique est transmise et vécue et que la famille elle-même est liée au plan de Dieu révélé dans l'Écriture sainte pour notre salut en Jésus Christ. Cet enseignement fondamental de l'Église catholique sur la famille est mis en lumière dans le document de Vatican II, *Gaudium et Spes*, (6 décembre 1965) et a été repris par le Pape Saint Jean-Paul II dans son Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio* (22 novembre 1981) et ensuite dans *le Catéchisme de l'Église Catholique* (11 octobre 1992). Maintenant nous avons l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* du Pape François sur la Famille (19 mars 2016) à laquelle nous prêterons une attention spéciale.

2. La Famille vue dans *Amoris Laetitia*

Le Pape François souligne que notre temps est souvent guidé par les idéologies d'individualisme extrême et de relativisme qui met en danger chaque sphère de la vie humaine, particulièrement la vie familiale. La vie familiale vient à être vue comme "un lieu de passage, auquel on a recours quand cela semble convenir, ou bien où l'on va réclamer des droits, alors que les liens sont livrés à la précarité changeante des désirs et des circonstances."⁴. Un défi particulier est l'individualisme, si concerné par ses désirs, aussi bien que la culture du jetable qui balaie de la main le mariage et la famille quand ils se montrent inopportuns ou fatigants. Ces idéologies ont affecté non seulement le concept de l'institution du mariage, mais aussi la vie émotionnelle des personnes. "Ce qui arrive avec les objets et l'environnement se transfère sur les relations affectives : tout est jetable, chacun utilise et jette, paie et détruit, exploite et presse, tant que cela sert. Ensuite adieu !". Par la présente Exhortation apostolique l'Église veut offrir quelques propositions solides concernant ces situations.

L'enseignement du Pape François sur la famille commence en présentant le regard biblique sur la famille. Il indique que la Parole de Dieu ne se révèle pas comme une séquence de thèses abstraites, mais comme une compagne de voyage, y compris pour les familles qui sont en crise ou

mariage et la famille. Dans cette lettre, le Pape François partage avec l'Église son enseignement et encouragement en matière de ministère pastoral du mariage et de la famille pour servir la grande vocation et mission que les époux et les familles sont appelées à vivre. Cette exhortation est très importante pour la compréhension et l'enseignement de la vision de l'Église sur le mariage et la vie familiale et son application pastorale dans notre société et culture contemporaine. (Dorénavant cette lettre Encyclique sera citée comme AL-)

²Cfr. AL, 8.

³ À cet égard il est important d'écouter le Pape François qui avertit qu'un individualisme exaspéré "dénature les liens familiaux et finit par considérer chaque membre de la famille comme une unité isolée, en faisant prévaloir, dans certains cas, l'idée d'un sujet qui se construit selon ses propres désirs élevés au rang d'absolu" (AL. 33).

⁴AL. 34.

sont confrontées à une souffrance ou à une autre (cf. 22). Le mariage et la vie familiale apparaissent comme l'expression de la dimension sociale inhérente à la personne humaine à laquelle l'Église s'intéresse parce que la spiritualité se concrétise dans la communion familiale (Cf. 316) et le bien-être de la famille est décisif pour l'avenir du monde et celui de l'Église (cf. 31). On peut voir une vision concise de la famille et du mariage comme synthétiquement présentée dans l'article 292:

Le mariage chrétien, reflet de l'union entre le Christ et son Église, se réalise pleinement dans l'union entre un homme et une femme, qui se donnent l'un à l'autre dans un amour exclusif et dans une fidélité libre, s'appartiennent jusqu'à la mort et s'ouvrent à la transmission de la vie, consacrés par le sacrement qui leur confère la grâce pour constituer une Église domestique et le ferment d'une vie nouvelle pour la société

Ayant cette claire vision de l'Église catholique en mémoire, voyons comment l'exhortation apostolique présente la vie familiale comme une vocation.

3. La Famille comme vocation

La vie familiale est vue comme une participation à l'œuvre salvifique de Jésus Christ, qui s'est incarné dans une famille humaine et qui a accompli sa mission sur la Croix. Les époux s'engagent dans la même relation que celle qui existe entre le Christ et l'Église. Le mariage est vu non pas comme une simple convention sociale, mais comme une vocation qui exige une réponse concrète. Ainsi nous lisons :

Les époux sont donc pour l'Église le rappel permanent de ce qui est advenu sur la croix. Ils sont l'un pour l'autre et pour leurs enfants des témoins du salut dont le sacrement les rend participants ». Le mariage est une vocation, en tant qu'il constitue une réponse à l'appel spécifique à vivre l'amour conjugal comme signe imparfait de l'amour entre le Christ et l'Église. Par conséquent, la décision de se marier et de fonder une famille doit être le fruit d'un discernement vocationnel. (72)

Le Pape enseigne que cette vocation est unique et irremplaçable (cf. 88) tant pour l'Église que pour la société en général. Comme dans d'autres vocations, l'appel à la vie familiale est également confronté à des défis en termes de proximité physique et d'affection. Ainsi il est indiqué que "aucune famille n'est une réalité céleste et constituée une fois pour toutes, mais la famille exige une maturation progressive de sa capacité d'aimer... (325). Il devient clair que vivre la vocation "d'église domestique" n'est sûrement pas une tâche facile. Cela devient possible seulement quand l'idéal du mariage est marqué par un engagement à l'exclusivité et la stabilité (cf. 34).

4. La Famille comme mission

La mission principale des familles est de transmettre la foi chrétienne qu'elles ont reçue. La transmission de la foi est principalement faite dans les familles - des parents aux enfants⁵. La transmission de la foi présume que les parents eux-mêmes ont authentiquement confiance en Dieu, le cherchent et sentent leur besoin de Lui. « Il est fondamental que les enfants voient d'une manière concrète que pour leurs parents la prière est réellement importante. Par conséquent, les moments de prière en famille et les expressions de la piété populaire peuvent avoir plus de force évangélisatrice que toutes les catéchèses et tous les discours ». (288)

Par les sacrements de l'Initiation Chrétienne (le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie), Dieu invite les familles à entrer dans la plénitude de la vie en Jésus Christ. Une fois qu'ils sont

⁵ En se citant lui-même le Pape François parle ainsi de cette transmission de la foi : "il est beau quand les mères enseignent à leurs enfants à envoyer un baiser à Jésus ou à Notre Dame. Combien d'amour est là dans cela ! À ce moment le cœur de l'enfant devient un lieu de prière". AL 287.

entrés dans cette vie, ils sont appelés à le proclamer et le communiquer à d'autres. Le travail de la transmission de la foi aux enfants, dans le sens de faciliter son expression et sa croissance, aide la famille entière dans sa mission évangélique. Elle commence naturellement à étendre la foi à tous ceux qui l'entourent, même à l'extérieur du cercle familial. Comme le Pape François nous le rappelle avec force, la mission de la famille s'étend toujours à l'extérieur d'elle-même au service de nos frères et sœurs:

La famille se constitue ainsi comme sujet de l'action pastorale à travers l'annonce explicite de l'Évangile et l'héritage de multiples formes de témoignage : la solidarité envers les pauvres, l'ouverture à la diversité des personnes, la sauvegarde de la création, la solidarité morale et matérielle envers les autres familles surtout les plus nécessiteuses, l'engagement pour la promotion du bien commun, notamment par la transformation des structures sociales injustes, à partir du territoire où elle vit, en pratiquant les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles (290).

Aujourd'hui plus que jamais, transmettre la foi exige un langage qui peut atteindre tout le monde, particulièrement des jeunes. Il doit communiquer la beauté de l'amour dans la famille et aider à comprendre la signification des termes comme l'amour conjugal désintéressé, la fidélité, la fécondité et la procréation. La famille vit sa spiritualité précisément en étant à la fois une église domestique et une cellule vitale pour transformer le monde (cf. 324).

5. La Famille et l'Ordre Franciscain Séculier

L'invitation que le Pape François fait à toutes les familles de l'Église catholique par l'Exhortation Apostolique *Amoris Laetitia* doit avoir une résonance plus grande parmi les membres de l'Ordre Franciscain Séculier. Comme membres de la même Église catholique, les Franciscains Séculiers, qui sont appelés à vivre l'Évangile selon la spiritualité Franciscaine dans leur condition séculière (cf. CG. 8,1), doivent pouvoir répondre aux défis du monde moderne qui touchent la vie familiale de la manière dont l'Église espère qu'ils le fassent. Comme documents juridiques, la Règle ou les Constitutions Générales des Franciscains Séculiers ne parlent pas de la nature des défis qu'affrontent les familles. Ils disent cependant clairement que l'efficacité de la vie d'un Franciscain séculier dépend de la capacité de répondre aux défis qui viennent de la société (cf. CG. 8,2).

5.1. La Famille comme premier lieu de mission

Le premier lieu où les Franciscains Séculiers doivent être témoin de leur foi et de leur spiritualité est au sein leur propre famille (cf. CG 12.1 ; 17.1) : "la mission au point zéro" pour un Franciscain séculier est sa famille. Nous devons comprendre l'ordre de priorité que les Constitutions présentent clairement quand elles parlent de la présence des Laïcs Franciscains dans l'Église et dans la société (cf. CG 17.4) :

- Dans leur propre famille
- Ensuite dans la Fraternité
- Et ensuite dans l'Église locale et dans la société.

Donc leur mission commence dans la famille. Ailleurs il est dit que la vocation de Franciscain Séculier ne mène pas à négliger des devoirs familiaux, mais les Franciscains Séculiers doivent "pourvoir aux besoins de leur propre famille et servir la société ..." (CG 15.2). La même logique revient quand il s'agit de la paix. "Les Franciscains Séculiers sont appelés à être les porteurs de paix dans leurs familles et dans la société" (CG 23.1) et continue en disant que "pour sauvegarder la paix dans leur famille, les frères, en temps voulu, fixeront par testament la disposition de leurs biens". (cf. CG 23.3). Ainsi il devient clair que la famille est le premier lieu où les Franciscains Séculiers vivent leur engagement Chrétien et la vocation Franciscaine.

5.2. Une éducation chrétienne simple et ouverte

Dans notre étude sur *Amoris Laetitia* nous avons vu comment le Pape François a insisté sur la transmission de la foi de génération en génération dans les familles. Nous voyons le même concept dans la Règle de l'OFS. A l'article 17 nous lisons:

Spécialement les époux, en vivant les grâces du mariage, manifesteront dans le monde l'amour du Christ pour son Église. Par une éducation chrétienne, simple et ouverte, attentifs à la vocation de chacun, ils suivront joyeusement avec leurs enfants leur itinéraire humain et spirituel.

Par le Baptême, la Famille de l'Église est missionnaire par nature et elle augmente sa foi en la partageant aux autres, par-dessus tout avec ses enfants. L'acte même de vivre une vie de communion comme famille est la forme primaire de la proclamation. En fait, l'évangélisation commence dans la famille, qui transmet la vie physique aussi bien que la vie spirituelle. Dans sa première Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013) le Pape François a dit, « Être disciple c'est avoir la disposition permanente de porter l'amour de Jésus aux autres, et cela se fait spontanément en tout lieu : dans la rue, sur la place, au travail, en chemin » (127). Ceci est le défi de chaque Franciscain séculier : être des instruments d'évangélisation dans la rue, sur la place, au travail, ou en voyage.

Conclusion

L'Église catholique enseigne cette vérité fondamentale que, dans le plan de Dieu, la création elle-même est orientée vers la rédemption. Ainsi la famille, comme une réalité créée, trouve sa pleine signification comme une famille Chrétienne, comme une communauté pour laquelle Jésus Christ lui-même est le Sauveur. Jésus fait de cette communauté, cette famille, un instrument de sa propre œuvre de salut pour l'humanité. Le Pape François, par son Exhortation Apostolique *Amoris Laetitia* essaie de donner de la chair à cet enseignement fondamental. La famille, en sa vocation et mission, est vraiment un trésor de l'Église. Parmi les diverses familles qui suivent la spiritualité de St François, les Franciscains Séculiers ont un rôle privilégié à jouer à cet égard, parce qu'ils vivent dans la famille et pour la famille. Célébrant le 40ème anniversaire de leur actuelle Règle, leur tâche est de comprendre la vie de famille comme leur principale vocation et mission.

NOUVELLES – CHAPITRES – VISITES – REUNIONS

Togo – Chapitre National électif

Le Chapitre National électif de l'OFS-Togo a été célébré du 13 au 14 janvier 2018 au couvent Saint François d'Assise des Frères Mineurs à Adidogomé – Lomé. Le Chapitre a été préparé par un triduum de prière, animé par Fr. Peter Williams, Assistant national, Joseph Fogan Adegnon OFS, et Sœur Aurelia D'Almeida, au monastère des Clarisses à La Pouponnière, à Lomé. Le Chapitre a été présidé par Michel Janian, OFS-Liban, Conseiller de la Présidence CIOFS et délégué de Tibor Kauser Ministre Général OFS, assisté par Fr. Francis Bongajum Dor, OFMCap., Assistant spirituel général OFS-JeFra. La Messe d'ouverture a été présidée par Fr. Virgile Agbessi, OFM, Ministre Provincial de la Province du Verbe Incarné qui recouvre plusieurs pays de l'Afrique occidentale. Le thème général choisi pour cet évènement national a été : « Que votre 'oui' soit 'oui' (Mt 5 :37) ; La grâce de la Profession dans l'OFS » sur lequel Fr. Francis a donné une conférence. 50 votants étaient présents ainsi que 4 observateurs, 8 Assistants spirituels et un Supérieur Majeur, le Ministre Provincial nommé ci-dessus.

L'élection a été faite dans l'après midi du premier jour, le 13 et Joseph Fogan Adegnon a été réélu ministre national pour un second mandat depuis la constitution de la Fraternité nationale en 2014. Le Chapitre a ensuite décidé par vote secret que le Ministre national soit aussi Conseiller international. La clause sera insérée dans les Statuts nationaux qui sont en cours de révision. Le reste du Conseil national a été reconduit presque dans sa totalité. Michel a confirmé les élections. Dans l'après midi de samedi 13, Fr. Francis a tenu une brève réunion avec le Ministre Provincial et les Assistants présents. Dimanche 14, la Messe de clôture a été présidée par Fr. Francis, et à la fin de celle-ci, Michel a installé le nouveau Conseil. Tout s'est déroulé dans une grande sérénité et esprit d'écoute et de gratitude envers Dieu et envers les frères et sœurs.

Mozambique – Chapitre National électif

Le Chapitre National Électif de l'Ordre Franciscain Séculier (OFS) de la Fraternité "Santa Margarida de Cortona du Mozambique" s'est tenu du 19 au 21 janvier 2018 à la Curie Provinciale des Frères Mineurs Capucins dans la ville de Quelimane. Le Chapitre a été présidé par Silvia Noemi Diana, Conseillère de la Présidence du Conseil International de l'Ordre Franciscain Séculier (CIOFS), accompagnée par Fr. Pedro Zitha OFM, délégué de la Conférence des Assistants Spirituels (CAS). 60 délégués ont participé, dont 45 capitulaires représentant 3 régions - sud, centre nord du Mozambique et il y avait 7 Assistants Spirituels locaux. La Messe inaugurale a été présidée par le Custode des Frères Mineurs Capucins, Fr. Salvador Franco Mavida, OFM Cap. Le thème du Chapitre "*Consolider notre Fraternité dans la coresponsabilité et dans la communion fraternelle*", était présenté par Fr Orlando António, OFM.

Bonifacio Paulino a été réélu Ministre national et Conseiller International, et Rita Jossanias Francisco Chico Conseillère Internationale Suppléante ; Manecas Paulo Sindique comme Formateur national, Loureço Miguel Rebeiro comme Secrétaire national et Idalina Demo Simango comme Trésorière nationale. La Messe du dimanche, pendant laquelle Silvia Noemi Diana a installé le nouveau Conseil national, a été présidée par Fr. Hortencio Bernardo José, OFM. Il y avait une atmosphère de joie, de communion et de partage fraternel du jour de l'arrivée jusqu'au dernier jour du Chapitre.

19^e Cours de Formation pour les Assistants OFS et JeFra de l'Italie

Le 19^e Cours de Formation pour les Assistants OFS et JeFra de l'Italie a eu lieu à la Domus Pacis, près de S. Marie des Anges à Assise, du 22 au 25 janvier 2018. Le cours a été organisé par la Conférence des Assistants nationaux et avait comme thème « Une norme de vie dans le "village global" » dans le contexte du 40^e anniversaire de la Règle OFS. Une centaine d'Assistants locaux et régionaux et les assistants nationaux y ont participé. Deux Assistants Généraux étaient présents aussi : Fr. Francis Dor, OFM Cap et Fr. Amando Trujillo Cano, TOR. Fr. Francis a présidé l'Eucharistie du mercredi 24, tandis que Fr. Amando a présidé l'Eucharistie conclusive le jeudi 25. Les orateurs invités étaient : Fr. Lino Temperini, TOR ("*Les Pénitents Franciscains dans le signe de la novitas*"), Antonio Ambrosiano, Licia Lucugnano et Luca Fabietti ("*La JeFra, fraternité de jeunes*"); Mariano Borgognoni ("*Vivre l'Évangile dans "les conditions nouvelles des temps"*"); Gabriele Marchesi ("*de l'Évangile à vie et de la vie à l'Évangile. 3.0.*" : *Vivre la Règle au temps du Web et des réseaux sociaux*"); et Paolo Affatato et Domenico Trincone ("*les moyens de communication*").

Corée – Chapitre National électif

Le Chapitre Électif national de l'OFS de Corée a eu lieu du 26 au 28 janvier 2018, au Centre de Retraite des Frères Mineurs Conventuels à Séoul et a été présidé par Tibor Kauser, Ministre

Général OFS, assisté de Fr. Alfred Parambakathu, OFMConv, Assistant général OFS-JeFra. Le thème du Chapitre était : "*comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie*" (Jn 20, 21). La Messe d'ouverture a été présidée par Fr. Leonard Kim, OFM, président de tour de la Conférence des Assistants Spirituels en Corée. 87 des 89 capitulaires convoqués étaient présents.

Le premier jour du Chapitre, Tibor Kauser a présenté le thème du Chapitre et le samedi, Fr. Alfred a parlé de l'Assistance spirituelle à la lumière de l'actuelle Règle et des Constitutions générales de l'OFS. Le deuxième jour du Chapitre, Fr. Marco Jeong Jin-Chol, OFMConv, Ministre Provincial, a présidé la Sainte Messe. Pendant la session électorale dans l'après-midi, Joseph Son a été élu Ministre national pour son premier mandat. Le matin suivant, Tibor et Fr. Alfred, accompagnés d'Augustine Yoon, Conseiller de la Présidence, ont participé à la réunion mensuelle d'une Fraternité locale et ont ensuite visité le Bureau national de l'OFS. Fr. Ho Myung-Hwan, OFM, Ministre Provincial, a présidé l'Eucharistie finale, pendant laquelle le nouveau Conseil national et le Ministre ont été installés par Tibor Kauser. Après le Chapitre, Tibor et Fr. Alfred ont rencontré le Conseil sortant et le nouveau Conseil. Le Chapitre entier a eu lieu dans un esprit d'intense fraternité, de partage et de dialogue.

Chypre – Visite Fraternelle et Pastorale

Les visites fraternelles et pastorales (VFP) à l'Ordre Franciscain Séculier de Chypre ont été conduites respectivement par Ana Fruk, Conseillère International de la Présidence du Conseil International de l'Ordre Franciscain Séculier (CIOFS) et Fr. Amando Trujillo Cano, TOR, Assistant spirituel général OFS-JeFra, du 9 au 11 février 2018. Puisqu'il y a à Chypre seulement trois Fraternités locales OFS, le programme des VFP comprenait, en plus de la réunion avec le Conseil national, une visite à chacune des Fraternités. La première rencontre a eu lieu le vendredi 9 février dans l'après-midi avec la Fraternité OFS de Larnaka, dans l'église Notre Dame de Grâce. Les visiteurs ont aussi rencontré le Curé, Fr. Lawrence Coblavie, OFM. La réunion a été suivie par la célébration Eucharistique, présidée par Fr. Amando puis le dîner avec la Fraternité. Le lendemain, samedi 10, les visiteurs ont été accompagnés par Fr. Jerzy Kraj, OFM, Vicaire Patriarcal de Chypre, pour visiter la ville historique de Paphos puis la Fraternité OFS de Limassol à l'église Sainte Catherine. La réunion a commencé par le déjeuner dans la salle paroissiale avec Fr. Andrew Arhin OFM, Curé de la paroisse. Dimanche 11 février, les visiteurs ont rencontré la Fraternité locale OFS de Nicosie, à l'église de la Sainte Croix. La réunion comprenait aussi la participation à la célébration Eucharistique de la paroisse, présidée par Fr. Amando et le déjeuner avec les pauvres à la cantine de la Paroisse, où les membres OFS sont volontaires chaque dimanche. Le programme a continué avec une assemblée des trois Fraternités locales à la Salle paroissiale et a fini par une réunion avec le Conseil national. Tant Ana que Fr. Amando sont très reconnaissants aux frères et sœurs de l'OFS et aux frères OFM pour leur hospitalité et affection fraternelle.

Suisse – Chapitre National électif

Le Chapitre Régional de la Fraternité OFS de la Suisse francophone s'est tenu à l'Hôtellerie Franciscaine des Frères Mineurs Capucins à Saint Maurice, le samedi 3 mars 2018. Les représentants du Mouvement Franciscain Laïc (MFL) étaient aussi présents. Fr. Pierre Hostettler OFMCap, gardien du Couvent de Fribourg, a guidé la prière initiale avec une méditation et plusieurs chants. Attilio Galimberti, Conseiller de la Présidence CIOFS, a présidé le Chapitre, accompagné de Fr. Alfred Parambakathu, OFMConv, Assistant spirituel général OFS-JeFRA.

Au début du Chapitre, Attilio a présenté le besoin de suivre la Règle et les Constitutions de l'OFS pour une vie fraternelle-franciscaine ordonnée. Fr. Alfred a parlé de l'Assistance spirituelle. Les présentations ont été suivies par des moments de discussions, dirigés par Edith Rohwedder. Le Chapitre a alors nommé le nouveau Conseil; Gérard Corpataux a été nommé Ministre et Edith

Rohwedder vice-ministre. Après l'élection tous sont allés à la célébration Eucharistique présidée par Fr. Pierre ; Fr. Alfred a fait l'homélie. Pendant la Messe, Attilio a installé le nouveau Conseil.

Après le déjeuner, Attilio et Fr. Alfred ont rencontré le nouveau Conseil. Dans l'après-midi, une assemblée a été tenue entre les membres OFS et le MFL. Il a été décidé de continuer la collaboration entre eux d'une façon fraternelle et organisée.

Hong Kong – Cours de Formation pour les Assistants Spirituels

Un Cours de Formation pour les Assistants Spirituels de l'Ordre Franciscain Séculier a été organisé à "Honeyville Retreat Centre" à Hong-Kong, du 5 au 10 mars. 44 personnes ont été présentes, parmi lesquelles les Assistants spirituels déjà en service et d'autres qui se préparent à assumer le service. Il y avait 22 Frères OFM de différents lieux, 6 prêtres diocésains, 6 Soeurs et un Frère OFM Conventuel. Le mardi nous avons été bénis par la visite de l'évêque auxiliaire de Hong-Kong, Joseph Ha, OFM, qui est venu rendre visite à ses confrères Franciscaine et donner son appui au travail qu'ils font pour la Famille Franciscaine. À la fin du cours il y eut une visite de Mgr Javier Herrera-Corona, délégué du Saint-Siège à Hong-Kong. Tous les participants ont beaucoup remercié pour cette possibilité de participer au cours pendant lequel ils ont beaucoup appris. Il y a toujours un besoin de formation continue pour qu'ils puissent mieux comprendre leur rôle comme Assistants.

Japon - Chapitre National électif

Le Chapitre national électif de l'Ordre Franciscain Séculier (OFS) du Japon s'est tenu du 16 au 18 mars 2018, au Centre de formation Catholique, Nanzan University de Nagoya-Japon. Il a été présidé par Maria Consuelo Queremel de Nuñez (Chelito) Vice-ministre Générale OFS, accompagnée de Fr. Pedro Zitha, OFM, Assistant spirituel général OFS-JEFRA. Il y avait au Chapitre 12 capitulaires de 8 régions du Japon. Fumihiko Francis Takedawas a été réélu Ministre national et Conseiller International ; Yasuko Terada a été élu Vice-ministre et Shouko Katoh a été élu Conseiller International suppléant. Les trois Assistants spirituels nationaux étaient présents, Fr. Akihiro Iyoku, OFM, qui a présidé la Messe d'ouverture, Keita Kobayashi, un frère laïc appartenant aux Frères Franciscains de l'expiation "Franciscains of the Atonement". La Messe dominicale a été présidée par Fr. Shinichiro Tanizaki, OFMConv., pendant laquelle Chelito a installé le nouveau Conseil national. À la fin de la Messe une copie de la Règle OFS a été présentée au nouveau Conseil par Chelito et Fumihiko Francis Takeda. Le Chapitre a eu lieu dans une atmosphère très fraternelle et a été bien organisé.